



**myenergy**  
Luxembourg

# infopoint myenergy SIAS

(Contern, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange et Weiler-la-Tour)

## Rapport d'activités 2017

Co-funded by  
the European Union



myenergy.lu



# Fact Sheet

---

## Réunions Begleetgrupp

Oragnisme	Représentant	11/10/2017
SIAS	Patrick OLINGER	X
Conseiller climat	Thierry LAGODA	X
Conseiller climat	Jeannot SCHROEDER	X

## Nombre de conseils de base

Infopoint	Conseils de base
IP SIAS	56

## Actions de sensibilisation en 2017

Action	Nombre
Semaine(s) d'action avec visites à domicile	1



**infopoint**  
myenergy

# Rapport d'activités 2017

---

## 1. Introduction

L'infopoint SIAS est le produit d'une collaboration active entre myenergy et le syndicat intercommunal SIAS qui regroupe les communes de Contern, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange et, de manière ponctuelle pour le projet infopoint, la commune de Weiler-la-Tour. Ses missions consistent d'une part à informer et à sensibiliser les habitants respectifs des communes sur le thème de l'énergie, et d'autre part, à leur proposer gratuitement des conseils de base personnalisés.

Le présent rapport présente le fonctionnement de l'infopoint, les activités organisées durant l'exercice 2017 ainsi que les perspectives pour l'année 2018.

## 2. Begleetgrupp

Les impulsions et la coordination des actions de sensibilisation se font à travers un groupe d'accompagnement (dénommé le Begleetgrupp). Celui-ci est encadré par myenergy et constitué d'un représentant du SIAS et des conseillers climat des communes concernées. Ils se réunissent autant de fois que nécessaire.

Durant l'exercice 2017, le Begleetgrupp de l'infopoint SIAS s'est réuni le 11 octobre.

## 3. Le conseil de base en énergie

Le conseil de base en énergie est entièrement gratuit pour le particulier. Il lui offre la possibilité de poser des questions spécifiques tant sur son projet de construction durable ou de rénovation énergétique durable, sur les énergies renouvelables, sur les économies d'énergie au quotidien que sur les aides financières et les règlements nationaux et communaux. La prestation du conseil de base est financée par myenergy, les communes respectivement les syndicats de communes partenaires participent également aux frais.

Les conseils de base sont totalement neutres. Ils ont pour principal objet de motiver le demandeur et de lui apporter l'information nécessaire à l'analyse préalable à son projet, et cela, sans qu'il ne doive se soucier de l'impact budgétaire de cette première étape. Ils peuvent se dérouler soit à domicile, soit dans les bureaux d'information dédiés. Fort de ces informations, il sera alors plus facile au maître d'ouvrage de juger, par la suite, de l'intérêt à faire appel à une société spécialisée qui lui permettra de mettre son projet en œuvre.

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017, **56** conseils de base ont été donnés sur le territoire de l'infopoint.



Les personnes ayant bénéficié de ces conseils de base provenaient des communes suivantes :

Communes / conseils prestés	Conseils (hors semaine à domicile)	Semaine d'action avec visites à domicile	Total
Contern	2	1	<b>3</b>
Niederanven	11	12	<b>23</b>
Sandweiler	8	3	<b>11</b>
Schuttrange	5	8	<b>13</b>
Weiler-la-Tour	4	2	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>26</b>	<b>56</b>

Le syndicat intercommunal SIAS a reçu une demande de participation aux frais pour les conseils prestés auprès des résidents de sa zone géographique. Depuis cette année, le montant de cette participation regroupe le conseil proprement dit ainsi que les frais liés au trajet du conseiller. Il s'élève à 51,25 € HTVA par conseil (indice 794,54).

#### 4. Actions de sensibilisation en 2017

Chaque infopoint a déterminé librement les actions d'information et de sensibilisation qu'il souhaitait mettre en place. Afin de faciliter leur choix, myenergy a suggéré différentes animations (soirées thématiques, expositions thématiques, semaine d'action avec visites à domicile, etc.). L'infopoint était libre de les utiliser, de les combiner ou encore de les insérer dans d'autres activités.

En 2017, l'infopoint SIAS a mis en place une activité de sensibilisation :

- 02-06/10/2017 Semaine d'action avec visites à domicile - «myenergy sicht no Är Stroumfréisser»

#### 5. Communication

La modification des habitudes du public dans sa recherche d'information incite myenergy à revoir régulièrement et diversifier sa stratégie de communication. Afin de toucher et d'informer un maximum de personnes, différents canaux sont maintenant régulièrement utilisés tant pour la promotion des événements que pour l'information sur les nouveaux outils mis à disposition des citoyens.

Parmi ces nouveaux canaux, les réseaux sociaux font nécessairement partie de la stratégie de diversification menée par myenergy. L'objectif est non seulement d'atteindre le public réceptif par ce type de média, mais également de démultiplier le nombre de contacts potentiels qu'offrent ces types de réseaux.



Aussi, les communes ont notamment été invitées à visiter la page Facebook de myenergy et, si elles le souhaitent, à en partager les informations : <https://www.facebook.com/myenergy.lu/>. En contrepartie, myenergy reste également à tout moment disponible pour relayer certains événements des communes qui ont un lien avec la thématique de l'énergie dans les habitations ou la protection du climat. Ces dernières ont été invitées à transmettre à myenergy le lien (URL) de leurs réseaux sociaux communaux.

L'utilisation des SMS prenant de plus en plus d'importance, myenergy élabore depuis 2017 des textes pour chaque événement et les met à disposition des communes afin de leur permettre d'utiliser l'outil sms2citizen.

Cependant, les canaux traditionnels n'ont pas été mis de côté. Ils constituent toujours un moyen de communication complémentaire et systématique. Les communes peuvent toujours demander les documents suivants :

- info-cartes A6 ;
- affiches A3 ;
- documents print (flyers génériques, Bauherrenmappe, Les nouvelles aides étatiques, ...) ;
- flyers A5 et d'affiches dans le cadre de la promotion des soirées-conférences ;
- documents sous format numérique pour publication dans les bulletins, les sites internet ; communaux et réseaux sociaux.

myenergy met à disposition des communes le souhaitant tous ces types de documents. Ceux-ci véhiculent la marque des infopoint myenergy et suivent les règles d'utilisation de la charte graphique de myenergy. Cependant, si la commune le souhaite, elle peut de son côté décider de mettre en page ses propres documents sous l'égide de sa propre identité graphique en décidant d'y apposer le logo de myenergy. Dans ce cas précis, il est nécessaire d'entrer en contact avec le service communication de myenergy (communication @myenergy.lu) pour faire valider l'utilisation de la marque myenergy car celle-ci ne peut être utilisée sans l'aval de My Energy G.I.E.

En 2017, une communication de proximité a également été mise en place sous la forme d'une action streetmarketing. Afin d'attirer l'attention des particuliers sur la possibilité de bénéficier d'un conseil de base offert dans les infopoint myenergy, myenergy a organisé une action visant les personnes empruntant les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. L'opération se déroulait le matin, entre 7h00 et 9h00, dans différentes gares ferroviaires ou de bus et Park&Ride. À cette occasion, une attention toute particulière a été portée à l'importance d'une bonne isolation des habitations.

myenergy était par ailleurs présent au salon Home&Living/Semaine Nationale du Logement durant lequel la promotion des infopoint myenergy constituait un objectif majeur.

Enfin, dans le cadre de l'information générale ou spécifique sur le thème de l'efficacité énergétique, il est maintenant possible pour les communes qui souhaitent publier des articles dans leurs supports papier ou numérique, de s'inspirer des textes mis en ligne sur le site internet de myenergy ([www.myenergy.lu](http://www.myenergy.lu)). Un contact préalable permettra d'apporter les éventuelles adaptations qu'il y aurait lieu de faire.



**infopoint**  
myenergy

## 6. Produits et services infopoint myenergy

Afin de soutenir les communes dans leurs efforts d'information et de sensibilisation, myenergy réalise et met à disposition des communes et des particuliers différents outils. Parmi ceux-ci, nous en relevons ci-dessous les principaux.

**a. Baukontrollen für mehr Energieeffizienz** – L'objectif de ce nouvel outil est d'aider les communes, soit lors des contrôles qu'elles sont amenées à faire sur la performance énergétique des bâtiments d'habitation au moment de la délivrance d'une autorisation de bâtir, soit, lors des contrôles qu'elles pourraient décider de faire volontairement sur les bâtiments lors de leur construction ou rénovation.

Pour ce faire, myenergy a réalisé et met à disposition des communes qui le souhaitent une checklist des différentes démarches à entreprendre. Une version PDF du document est disponible sous <https://www.myenergy.lu/de/gemeinden/extras/baukontrollen-fuer-mehr-energieeffizienz-checklisten-paket-fuer-gemeindemitarbeiter>

Des séances d'information régionales pour le personnel communal ont été organisées au cours de l'année 2017.

**b. Brochure sur les aides au sujet de l'habitat durable et efficace en énergie** : Une brochure relative aux nouvelles aides pour les habitations est disponible en langue allemande et française. Elle concerne tant les aides PRIME House, que la Klimabank, les aides spécifiques à la rénovation des bâtiments protégés, les programmes d'aides des fournisseurs de gaz et d'électricité, les aides relatives à la valorisation des énergies renouvelables et les aides socio-économiques.

Plusieurs exemplaires ont été transmis aux communes. En cas de besoin, celles-ci peuvent toujours faire de nouvelles commandes. Le PDF est également téléchargeable sur <https://www.myenergy.lu/de/mediathek/downloads>.

**Rappel** : Les communes qui souhaitent adapter leur règlement relatif aux aides communales pour la promotion de l'efficacité énergétique des bâtiments d'habitation, de la construction et de la rénovation durable, peuvent s'adresser à myenergy afin de bénéficier d'un accompagnement dans cette démarche.

**c. La Bauherrenmappe** a pour objectif de guider le maître d'ouvrage à travers les différentes phases de son chantier jusqu'à la réalisation de son projet. Elle contient des informations utiles, des conseils et astuces concernant les thèmes de l'efficacité énergétique des habitations, de la construction et de la rénovation durables. Elle existe en versions française et allemande et se présente sous forme de checklist. Les communes sont libres de la compléter avec les informations qu'elles jugeront utiles et de la personnaliser si besoin.

<https://www.myenergy.lu/fr/mediatheque/telechargements/par-categorie/particuliers>

**d. Les coopératives énergétiques** : afin de faciliter la création de coopératives énergétiques, myenergy a rédigé avec l'aide d'un juriste, 2 modèles de statuts.

Le premier est destiné aux particuliers qui souhaitent mettre sur pied une coopérative de production d'énergie.



Le deuxième est destiné aux communes qui souhaitent mettre à disposition de ces coopératives des surfaces propices à l'installation de cellules photovoltaïques.

Ces documents sont disponibles sur le site internet de myenergy sous <https://www.myenergy.lu/de/privatpersonen/strom/energiekooperativen-mein-gruenes-sparbuch-fuer-die-zukunft>

**e. myAAA** est une application réalisée par myenergy dont le but est d'informer les utilisateurs sur les comportements à adopter dans une maison AAA. Elle est disponible sur Google Play Store ainsi que sur Apple App Store.

Enfin, après l'organisation de son premier **workshop** en 2016 à destination des communes, myenergy a de nouveau remis le couvert en juin 2017 afin de leur permettre d'exprimer leurs éventuels desideratas et proposer de nouvelles idées.

## **7. La mobilité – élargissement de la thématique abordée dans le conseil de base**

Outre la thématique de l'efficacité énergétique dans les bâtiments d'habitation, myenergy a entrepris cette année d'élargir le champ de ses conseils. Une collaboration avec le Verkéiersverbond permet en effet d'aborder le sujet de la mobilité dans les conseils de base.

Dès janvier 2018, cette nouvelle thématique est abordée lors de chaque conseil. Dans un premier temps, il s'agit principalement de donner des informations sur la mobilité douce et les transports publics et de proposer aux personnes conseillées à se référer aux services offerts par le Verkéiersverbond (App, MKaart, brochures, hotline, etc.)

Au courant du premier semestre 2018, les conseillers donneront également des informations de base sur l'électromobilité, ainsi que des renseignements tant sur les équipements de recharge à domicile, que sur les bornes publics (Chargy).

## **8. Actions de sensibilisation planifiées pour 2018**

L'infopoint SIAS a maintenant tracé les grandes lignes de sa programmation pour l'année 2018. D'éventuelles autres activités seront définies lors des prochains Begleettgrupp.

Les évènements actuellement programmés sont (sous réserve de modification ultérieure) :

- 04-09/03/2018      Semaine d'action avec visites à domicile    -    «*Isolation et installations techniques*»

Par ailleurs, myenergy propose une assistance aux communes qui souhaitent mettre en place des projets pour informer et sensibiliser les citoyens. Les activités supportées par myenergy devront respecter les conditions suivantes :



- Être neutres, objectives et indépendantes ;
- les personnes conseillées/informées ne seront pas amenées à devoir participer au financement des activités ;
- des documents spécifiques ne seront pas fournis ;
- il n'y aura pas de prestation fournie par le marché ;
- il n'y aura pas de recommandation/collaboration avec un ou plusieurs acteurs spécifiques (choix transparents) ;
- il n'y aura pas de collaboration avec des acteurs non neutres (conflits d'intérêt) ;
- les actions de communication seront coordonnées entre les différents partenaires ;
- il n'y aura pas d'intervention sur des installations ou des propriétés.

Rapporteur - B.HOCQ – chef de projet infopoint myenergy

**myenergy**  
**Partenaire pour une transition énergétique durable**